



Départ gratuit pour courses populaires

Données personnelles	Requérant/e			Partenaire		
				En ménage commun?	oui	non
Prénom						
Nom						
Sexe	féminin	masculin	divers	féminin	masculin	divers
État civil						
Date de naissance						
Rue / N°						
NPA / Localité						
Tél. / Mobile						
E-Mail						
Profession						%
Nationalité / Permis						
Combien de personnes vivent dans le ménage?	Enfants / Adolescents (jusqu'à 17 ans)			Adultes (à partir du 18ème anniversaire)		

Départ gratuit pour

Je demande / nous demandons un départ gratuit pour la course suivante :

Veuillez ne soumettre votre demande que lorsque l'inscription officielle à la course est ouverte.

L'inscription doit parvenir au Secours d'hiver au plus tard trois semaines avant la compétition. Les inscriptions reçues après cette date ne seront pas traitées.

Requérant/e (voir données personnelles ci-dessus)

Partenaire (voir données personnelles ci-dessus)

Prénom / Nom

Date de naissance

Prénom / Nom

Date de naissance

Prénom / Nom

Date de naissance

Nous vous prions de ne pas vous inscrire à l'avance à la course. Un lien d'inscription vous sera envoyé dans le mail d'autorisation. Les frais d'inscription déjà payés ne peuvent pas être remboursés par le Secours d'hiver.

Droit à l'obtention

Documents à joindre

Carte culture

Copie carte culture

Prestation complémentaire AVS / AI

Copie du calcul des prestations complémentaires

Saisie de salaire

Copie budget de saisie

Aide sociale

Copie budget d'aide social actuel

Subsides de formation

Copie calcul des subsides de formation

Faible revenu au seuil du revenu vital

Copie de la dernière déclaration d'impôt définitive complète, des fiches de salaires des trois derniers mois, du bail à loyer et de la facture de primes de caisse maladie

Signature

Requérant/e

Date

Signature requérant/e

Avec ma signature, je certifie que toutes mes données sont conformes à la réalité.

En envoyant le formulaire, les signataires acceptent que le Secours d'hiver puisse, si nécessaire, transmettre des données pour clarifier la situation ou prendre contact avec des organismes tiers. Ceci afin d'évaluer si vous avez droit à un soutien selon les dispositions du Secours d'hiver. Il va de soi que nous traitons ces données de manière absolument confidentielle et uniquement dans le cadre de l'examen de la demande de soutien. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement et la protection de vos données dans notre déclaration de protection des données [ici](#). Il n'existe aucun droit légal sur les prestations du Secours d'hiver.

- Joindre les documents nécessaires
- Les inscriptions reçues moins de trois semaines avant la course ne seront pas traitées.
- Plus d'informations sur la procédure d'inscription vous seront envoyées une fois la demande traitée.